

(Activités dans l'Atlantique, Pêches dans le Pacifique et en eaux douces, Sciences et levés océaniques) ; le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Protection de la Santé, Direction des aliments, Hygiène du milieu, Direction des médicaments, Laboratoire de lutte contre la maladie) ; les Musées nationaux du Canada (Musée des sciences naturelles) ; le Conseil national de recherches du Canada ; la société Énergie Atomique du Canada Limitée.

La valeur annuelle des bourses s'élève à 24 048 \$. La bourse est accordée pour un an et peut être renouvelée pour une deuxième année. Les stagiaires recevront une indemnité de déplacement.

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat d'une université reconnue ; la maîtrise est également acceptée si le candidat a l'expérience voulue pour mener à bien une recherche indépendante. La nationalité des candidats n'entre pas en ligne de compte ; cependant, ceux qui seront choisis et qui ne sont pas citoyens canadiens ou immigrants reçus résidant au Canada devront satisfaire à toutes les exigences d'immigration avant de bénéficier d'une bourse. Les candidats doivent détenir leur doctorat depuis cinq ans au plus.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'Administrateur (Bourses), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0R6. Les demandes devront parvenir à Ottawa au plus tard le 15 janvier.